Trujas

CONCESSIONNAIRE – REPARATEUR AGREE

DS AUTOMOBILES
Spirit of Avant-Garde

551, Avenue des Bouleaux
78190 TRAPPES
Tel : 01 30 13 92 92

SAS au capital de 2 989 600 €
RCS Versailles 493 445 878 APE 4511Z
Siret 493 445 878 00017
N° TVA Intracommunautaire FR82 493 445 878

DES CONCESSIONS DU GROUPE CARWEST

SAINT QUENTIN EN YVELINES
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	13/06/2024	4010200	SAINT QUENTIN EN	ME	13/06/2024
20-44958	51607		TVA :		
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
DS	VR1J4DGZUMY527903	17/09/2021	00JK	DUPLICATA	1/2
DS 7 CROSSBACK (X74)	GB-262-WF	65488		BLAVETTE	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DÉSIGNATION			QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HT	% REMISE	MONTANT HT	CT
** OR 51607 DU 22/05/2024 **							
A : CLAQUEMENT DANS LE VOLANT							
1610817680 DIRECTION	KIT BIELLE CONNEXION		1,00	62,22	10,00	56,00	4
1682730480	E:BIELLETTE DIRECTION PSA		1,00	28,54	10,00	25,69	4
1637280680 DIRECTION	KIT ROTULE DE BIELLE		1,00	130,48	10,00	117,43	4
1637280780 DIRECTION	KIT ROTULE DE BIELLE		1,00	136,50	10,00	122,85	4
00004010F7	ECROU HEXA		2,00	4,65	10,00	8,37	4
1610817580	KIT SOUFFLET DE DIRECTION		2,00	67,23	10,00	121,01	4
24130910 COTES	REMPLACEMENT BIELLES DE		1,80	140,00		252,00	4
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 703,35 (844,02 TTC)							
B : CO200102FR030101 FORFAIT DS GEOMETRIE TRAIN AV ET AR.						99,17	
Montant T.T.C. : 119,00							
20020510 AR	CONTROLE GEOMETRIE DES TRAINS		1,20				
SOUS-TOTAL INTERVENTION B 99,17 (119,00 TTC)							
C : BRUIT DE GRINCEMENT EN STATIONNEMENT AU BRAQUAGE							
9678749180	COUPELLE		2,00	5,18	13,00	9,01	4
0000503615	ECROU HEXA	SQ02-1	2,00	5,35	13,00	9,31	4
9674550680	VIS	SQ02-2	6,00	2,56	13,00	13,36	4
9805572080	COUPELLE		2,00	62,61	13,00	108,94	4
9800751780	VIS FIX AM		4,00	3,06	13,00	10,65	4
9817224280	(MUL) ECROU A EMBASE		2,00	2,15	13,00	3,74	4
1692669080 AMORTISSEUR	ECROU FIXATION D	SQ02-2	4,00	1,58	13,00	5,50	4
9R19RP00	REPARATION DIVERS		2,00	140,00		280,00	4
00003210	CONTROLE + ESSAI COMPLET		0,50	140,00		70,00	4

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'A PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX A L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980).
T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

C
F
D
M
R
E

PAPILLON A JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A	MONTANT T.V.A.

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

MODALITES DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.
En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.
Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.

Trujas

CONCESSIONNAIRE – REPARATEUR AGREE

DS AUTOMOBILES
Spirit of Avant-Garde

551, Avenue des Bouleaux
78190 TRAPPES
Tel : 01 30 13 92 92

SAS au capital de 2 989 600 €
RCS Versailles 493 445 878 APE 4511Z
Siret 493 445 878 00017
N° TVA Intracommunautaire FR82 493 445 878

DES CONCESSIONS DU GROUPE CARWEST

SAINT QUENTIN EN YVELINES
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION
1 RUE EUGENE HENAFF
78192 TRAPPES CEDEX

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	13/06/2024	4010200	SAINT QUENTIN EN	ME	13/06/2024
20-44958	51607		TVA :		
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VN/VO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1ère MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
DS	VR1J4DGZUMY527903	17/09/2021	00JK	DUPLICATA	2/2
DS 7 CROSSBACK (X74)	GB-262-WF	65488		BLAVETTE	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DÉSIGNATION			QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HT	% REMISE	MONTANT HT	CT
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 510,51 (612,61 TTC)							
E : DIAGDS FORFAIT DIAGNOSTIC NIVEAU 1 DS						150,00	
Montant T.T.C. : 180,00							
MEC3	*MO MECANIQUE T3		1,00				
SOUS-TOTAL INTERVENTION E 150,00 (180,00 TTC)							
F : DECHETS							
DECH	RECYCLAGE DECHETS			10,00		10,00	4
SOUS-TOTAL INTERVENTION F 10,00 (12,00 TTC)							
H : BATTERIE DE SERVITUDE 2 FAIBLE							
9828201580	BATTERIE DE SERVITUDE	SQLOC	1,00	178,37	20,00	142,70	4
110F0910	REMPLACEMENT BATTERIE DE SECONDAIRE		0,40	140,00		56,00	4
SOUS-TOTAL INTERVENTION H 198,70 (238,44 TTC)							
I : REMPLACEMENT BATTERIE							
9822616180	BATTERIE 1	SQLOC	1,00	234,87	20,00	187,90	4
MEC1	*REMPLACEMENT BATTERIE		0,30	140,00		42,00	4
BON DE PRESTATION N° CO24050012							
ORDRE DE REPARATION N° OR24050014							
SOUS-TOTAL INTERVENTION I 229,90 (275,88 TTC)							
**** Trujas vous offre le lavage de votre vehicule ****							
**** Prenez rendez-vous en ligne sur Citroen.fr ****							

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'A PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX A L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980).
T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

C	4010200
F	20-44958
D	13/06/2024
M	2281,95
R	2040
E	13/06/2024

PAPILLON A JOINDRE À VOTRE RÈGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A	MONTANT T.V.A.
4	1901,63	20,00	380,32

1809,24	156,78

NET À PAYER

2281,95

MO facturee au bareme des temps sauf (*) au temps passe

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

MODALITES DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du Constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client.
En cas de litige non résolu à l'amiable : si le client est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions dont dépend notre siège social ; si le client est non-commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles du droit commun.
Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.